

TOURNÉE ANNUELLE
DE CONSERVATION CADASTRALE

AVIS AUX
PROPRIÉTAIRES FONCIERS

—

Les propriétaires fonciers sont informés que
M^{me} *HOSTETTLER J.*, agent du Cadastre sera
de passage en commune au cours du (des) mois
de *mai à décembre 2019* afin de procéder aux mises à
jour annuelles de la documentation cadastrale et à
la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur
l'ensemble du territoire communal et à prendre
contact avec les administrés.

Le présent avis est affiché par ordre du Maire
soussigné.

A *Sainte-Marie*, le *20/05/19*

